

Demande d'inscription

(Attestation sur l'honneur Obligatoire)

Vide grenier de Noël organisé par l'Association Paroissiale de Mourenx
"Notre Dame de Pentecôte"
Salle des fêtes de **Lagor, le 7 décembre 2025 (9h00 / 18h00)**

Dossier d'inscription complet à renvoyer impérativement avant le 23 novembre 2025

• Je suis un Particulier	• Je suis un Professionnel
NOM : Prénom : Adresse : CP : Ville : Tel : Mail: N° carte d'identité / Permis : Date de délivrance : Autorité de délivrance : Immat. du véhicule :	NOM (gérant) : Prénom (gérant) : Raison Social : SIREN : Adresse : CP : Ville : Tel : Mail: N° carte d'identité/Permis : Date de délivrance : Autorité de délivrance : Immat. du véhicule :
Emplacement souhaité	
• À l'intérieur avec table(s) (4€ / table de 1.20ml)	• À l'extérieur sans table(s), ni chaises (3€ / mètre)
Nombre de table(s) : ____ table(s) Chaise(s) (2 max par stand) : ____ chaise(s)	Nombre de mètre(s) : ____ mètre(s)
Pour ma demande je dois un montant total de ____ €.	
Informations complémentaires à nous transmettre :	
☐ Je déclare avoir lu et j'accepte dans son intégralité le règlement de la manifestation citée ci-dessus. (Obligatoire)	Fait le ____ à ____ signature

**Dossier complet à renvoyer impérativement avant le
23 novembre 2025**

Documents obligatoires à fournir	À envoyer à l'adresse suivante
• Bulletin d'inscription dûment complété • Photocopie recto/verso de votre carte d'identité • Le règlement par chèque à l'ordre de : "Relais Paroissial de Mourenx"	Mme NOGUERA Patricia 7 place GUYNEMER 64150 Mourenx Tel : 06 66 10 75 28 Mail: patricianoguera64@gmail.com

Règlement de la manifestation

1. Accueil des exposants le 07/12/2025 de 7h à 8h30. Les emplacements seront attribués selon le plan établi et les exposants placés par les organisateurs.
2. Tout emplacement intérieur ou extérieur, laissé vacant à 8h30 pourra être réattribué, sans remboursement possible.
3. Pas de réservation d'emplacement si le règlement n'est pas effectué avant la manifestation ou si le dossier est incomplet.
4. Les transactions sont autorisées à partir de 8h30. Elles sont sous la seule responsabilité du vendeur et de l'acheteur.
5. Le démontage du stand ne peut pas avoir lieu avant 17h30.
6. Les mineurs n'ont pas le droit de vendre sauf accompagnés par une personne majeure.
7. Pour le déchargement, les véhicules sont autorisés à approcher des entrées dans le plus grand respect des uns et des autres. L'association ne pourra être tenue responsable d'un quelconque accident corporel ou matériel, le chauffeur du véhicule sera le seul responsable.
8. Pour le stationnement, aucun véhicule ne doit stationner devant les accès de sécurité, ni dans les zones de déballage. Le stationnement se fera sur les parkings des alentours. Il serait judicieux de laisser les places les plus proches au public.
9. Les vendeurs sont responsables de leur emplacement, du montage et démontage de leur stand ainsi que de la sécurité de celui-ci. Veiller à ne pas gêner la circulation des visiteurs dans les allées.
10. En fin de manifestation, l'emplacement devra être rendu **propre et sans aucun déchets**.
11. En cas de désistement après le 1 décembre 2025, d'absence ou tout autre incident le jour de la manifestation, aucun remboursement ne sera effectué.
12. Tout dossier incomplet au 23 novembre 2025 ne sera pas pris en compte ni remboursé.
13. Je déclare que toutes les informations fournies sont exactes.
14. Je déclare ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code Commerce)
15. Je déclare ne pas participer à 2 autres manifestation de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)
16. Je suis informé(e) que cette attestation (Demande d'inscription) sera jointe au registre pour remise au Maire de Lagor
17. J'accepte que mes données personnelles soient utilisées à des fins d'organisation de l'événement. Les informations collectées ne seront pas divulguées.
18. L'association paroissiale de Mourenx "Notre Dame de Pentecôte" ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, détérioration d'objets ou autre incident de même nature et décline tout différend entre le vendeur et l'acheteur potentiel, ainsi que tout litige avec les agents des Contributions et de la DGCCRF.